

LES FOURRURES DE L'OUEST CANADIEN



UNE CHRONIQUE DE RAYMOND CORMIER.

Cet été, j'ai assisté à la réception donnée après le mariage de Jean-Philippe Cormier (fils de Michel Cormier et Raymonde Trottier de notre secteur) et Maude Bellerive, originaire de Trois-Rivières. Ce jeune couple s'installe sur la rue Nicolas-Perrot après avoir passé quelques années dans l'ouest, à Calgary. Ils me confiaient que leur voyage de retour, de plus 4000 kilomètres, s'était effectué en moins de trois jours !

Il en allait tout autrement pour un lointain ancêtre de Jean-Philippe, Alexis Cormier qui, en 1798, signait un contrat d'engagement¹ avec la Compagnie du Nord-Ouest à titre de « voyageur ».

Cette compagnie avait deux grandes divisions. Il y avait les « hommes du Nord » qui étaient des engagés qui hivernaient dans le territoire actuel des Prairies. Ils passaient l'hiver à faire le commerce des fourrures avec les différentes tribus amérindiennes de l'Ouest et, au dégel, ils convoyaient ces fourrures vers Grand Portage (près de Thunder Bay en Ontario). Les « hommes de Montréal », eux, partaient le printemps pour aller récupérer ces fourrures, une petite « trotte » de 5000 kilomètres aller-retour.

Les *boss* qui les engageaient (*i.e.* la bourgeoisie anglaise de Montréal : McGill, Frobisher, McTavish et compagnie) s'attendaient à ce que le canotier travaille jusqu'à 14 heures par jour, pagaie 50 coups à la minute et transporte au moins 90 livres de charge dans les portages.

Alexis était de ce dernier contingent. Les canotiers partaient de Lachine en mai et, pendant les six à huit semaines que durait le voyage, ils devaient se lever dès trois heures du matin et reprendre la route sans avoir déjeuné. Avant huit heures, on arrêtait pour déjeuner sur le bord d'une plage et vers quatorze heures, le repas du midi était servi sur le bateau. Toutefois, il se résumait bien souvent à un morceau de pemmican (viande séchée, fermentée et pressée) ou un biscuit qu'on mâchait tout en continuant de pagayer. Quelques minutes de pause toutes les heures permettaient aux hommes de fumer une pipe. Ces arrêts étaient si importants que les distances en vinrent à être mesurées en pipes. Ainsi une pipe pouvait équivaloir à quatre ou cinq milles de distance, selon la force du courant ou du vent.

À la tombée de la nuit, les canots étaient déchargés et renversés pour servir d'abris. Le souper, qui avait été cuit la nuit précédente, était réchauffé et servi. Puis, les hommes se couchaient par terre ou sur de la mousse, la tête sous le canot et le corps abrité sous une bâche. Durant la nuit, une marmite remplie de neuf pintes de pois et d'eau, et de quelques morceaux de lard, était suspendue au-dessus du feu. À la lueur du jour, le cuisinier rajoutait des biscuits à la soupe et laissait encore mijoter jusqu'à épaississement (on dit qu'un bâton pouvait tenir debout dans la marmite). Et une autre journée de travail commençait !

J'ignore si Alexis a renouvelé son contrat durant plusieurs années. Cependant, une chose est certaine, c'est qu'au retour de sa *run*, il devait sûrement avoir une bonne épaisseur de corne aux mains et être passablement « *nerfé* », si vous me passez l'expression !

ⁱ 28 avril 1798, étude du notaire Louis Le Chaboillez.